



DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Dossier n° DP 068 376 24 J 0005

Date de dépôt : 15/01/2024

Date d'affichage de la demande en mairie :
15/01/2024

Demandeur : Monsieur Aristide BOUR

Pour : Installation d'un conteneur

Adresse du terrain : 100 Rue d'Ensisheim

Cadastré : 35 0177

Affaire suivie par : Madame Cécile SCHEBACHER - Instructrice du Droit des Sols

DECISION DE NON-OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE TACITE

délivrée par le Maire au nom de la Commune

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de déclaration préalable déposée auprès de notre service d'urbanisme le 15/01/2024 et complétée le 22/01/2024.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 1 mois à compter de la réception d'une demande de déclaration préalable vaut décision d'acceptation. Le délai de 1 mois est expiré depuis le 22/02/2024.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de déclaration préalable avec l'ensemble des pièces jointes.

Vu l'avis, relatif à l'assainissement, du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne en date du 31/01/2024,

Vu l'avis tacite favorable d'ENEDIS - Agence Raccordement Electricité en date du 25/02/2024,

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 27 FEV. 2024

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs,
à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

